



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
Aurore Combret : 07 69 35 82 68
Céline Dunos : 07 49 81 74 53
Claire Coasne : 07 83 06 02 86
David Roussel : 07 69 45 57 42
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
Marie-Clo Tisserand : 07 66 75 54 56
Maud Le Brun : 06 51 59 56 29
eMail : 91snudifo@gmail.com
Site : snudifo91.fr



INVITATION CONGRÈS

Le mardi 26 mars 2024 de 8h30 à 16h30 bourse du travail d'Évry
le SNUDI FO 91 tient son Assemblée Générale des adhérents

Cher adhérent,

Le **Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs** des écoles de L'Essonne (le SNUDI FO 91) réunit une Assemblée Générale de ses adhérents le mardi 26 mars 2024.

Cette année encore l'Essonne bénéficie d'une croissance démographique, pourtant le projet de carte scolaire de notre département prévoit 111 fermetures de classes (et potentiellement 55 de plus), 195 ouvertures et la création de 10 postes de BD alors qu'il en faudrait 10 de plus par circonscription ! Pour le SNUDI FO 91, le compte n'y est pas !

Comment ces postes vont-ils être pourvus quand on n'arrive plus à recruter suffisamment de candidats au concours, ni de contractuels lors des sessions de recrutement ?

En Essonne, et comme partout en France, l'École publique manque de tout : manque d'enseignants, manque de personnels administratifs, manque d'AESH, manque de médecins scolaires, manque d'infirmières scolaires... Malgré la mobilisation des personnels, les 25 janvier et 1^{er} février, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de l'acte II de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté.

Sur ce début d'année scolaire, ce ne sont pas moins de 3 ministres différents qui se sont succédés à la tête du ministère de l'Éducation Nationale. Gabriel Attal avait pourtant assuré que l'enseignement scolaire serait sa « priorité absolue ». On en voit le résultat, avec une ministre Mme Oudéa Castera qui reste moins d'un mois en poste en ayant réussi à se mettre à dos la profession en affichant dès sa prise de poste un important mépris et une méconnaissance de la profession.

Ce 22 février, l'exécutif a acté une réduction de 10 milliards du budget de l'État après une révision en baisse de la prévision de croissance pour 2024 ce qui se traduira par une réduction de 138 millions pour le seul enseignement scolaire public du 1^{er} degré, ce qui se traduira concrètement par 650 suppressions de postes alors que tout le monde déplore le manque de remplaçants.

Nos revendications sont plus que jamais d'actualité :

- l'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 27,5% perdus depuis 2000) et l'abandon du PACTE ;
- la création des postes statutaires nécessaires (PE, AESH) et recrutement immédiat des personnels !
- l'abandon du projet de fermeture comptable de 111 classes en Essonne à la rentrée 2024 et la satisfaction de toutes les demandes d'ouvertures de classes ;
- l'abandon des PIAL et création d'un statut d'AESH ;

Tous les adhérents qui le souhaitent sont invités à candidater à rejoindre le Conseil Syndical dans le cadre de cette Assemblée Générale.

Il faut obligatoirement compléter le formulaire d'inscription au plus tard le mardi 19 mars 2024 afin que nous puissions éditer ta convocation nominative. Tu devras ensuite envoyer cette convocation par la messagerie pro (ac-versailles) à l'IEN de ta circonscription au plus tard le jeudi 21 mars 2024.

Cette convocation en application du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°2012-224 du 16 février 2012 (article 13) t'autorise à venir travailler pour ton syndicat et donc à défendre nos droits tout en continuant de toucher ton salaire.

Ce droit à participer à une AG de ton syndicat sur ton temps de travail n'est pas un « acquis social » mais bien une conquête sociale obtenue par les militants qui nous ont précédés dans les écoles. Les droits ne disparaissent que lorsqu'on renonce à les faire valoir.

Notre métier c'est enseigner, nous travaillons dans l'intérêt de nos élèves. Quitter la classe pour défendre nos conditions de travail, pour s'organiser et résister face aux dégradations de notre profession, c'est aussi dans l'intérêt de nos élèves.

Le SNUDI FO 91 n'est pas un syndicat de collaboration.

Nous ne recevons pas de consignes d'un parti politique, ni d'un groupement philosophique ou religieux.

Nous sommes libres et indépendants mais nous rendons des comptes à nos adhérents.

C'est pour cela que ta présence est nécessaire lors de cette assemblée des adhérents !

Le repas de midi sera participatif. Chaque adhérent qui souhaite être présent au repas est invité à apporter une entrée, un plat, un dessert, du fromage, une boisson...

La Trésorerie se chargera de la vaisselle, nappes, serviettes, couverts... et du pain.

Pense à noter si tu participes au repas et ce que tu apporteras sur le [GOOGLE FORMS repas](#).

QR-CODE REPAS ici →



Merci.

Nous comptons sur toi.

N'hésite pas à nous recontacter pour toute question.

Amicalement

91snudifo@gmail.com

lien pour inscription à l'AG SNUDI FO 91 du 26 mars ici → <https://bit.ly/43aHVol>

ou QR-CODE AG ici →



lien pour repas partagé → <https://bit.ly/3laZiLY>

David ROUSSEL Secrétaire Départemental Tél : 07 69 45 57 42	Claire COASNE Trésorière Départementale Tel : 07 83 06 02 86
Ismahen MANTES Tél : 07 49 56 51 66 et Aurore COMBRET Tél : 07 69 35 82 68 Secrétaires Départementales adjointes	
Marie-Clo TISSERAND Tél : 07 66 75 54 56 , Maud LE BRUN Tél : 06 51 59 56 29 et Céline DUNOS Tél : 07 49 81 74 53 Trésorières Départementales adjointes	

lien pour adhésion 2024 en ligne ici --> <https://urlz.fr/ol4O>